



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Saône et Loire

EXTRAIT DE REGISTRE
des décisions du Président
du Syndicat Départemental d'Énergie de Saône et Loire (SYDESL)
En date du 6 septembre 2023

DS 23-006
Conclusion d'un contrat de location
d'espaces à TOURNUS et de mise à
disposition de matériels

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales notamment son article L2122-22,

Vu les statuts du SYDESL,

Vu la délibération n° CS 20-035 3° de délégation de pouvoir du Comité au Président,

Considérant le besoin du Syndicat en matière de location de salle pour l'organisation du Bureau et du Comité Syndical le 16 octobre prochain,

Considérant la proposition de la Mairie de TOURNUS.

DECIDE

Article 1^{er} D'accepter le contrat de location d'une salle au complexe des Arcades à TOURNUS le lundi 16 octobre 2023, de 9 h à 18 h, pour un montant de 220 € (frais de ménage) proposée par :

MAIRIE DE TOURNUS
Place de l'Hôtel de Ville
71700 TOURNUS

Article 2 Il sera fait état de la présente décision au prochain Comité Syndical.

Article 3 La présente décision sera transmise au contrôle de légalité.

Pour exécution et ampliation,
Pour le Président empêché

Hervé REYNAUD